

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



**Procès verbal de la réunion
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLEDER**

Séance du 6 février 2020

Date de convocation : 31/01/2019

Date d'affichage : 31/01/2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

L'an deux mil vingt, le six février à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DANIELOU, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux à l'exception de : Jean-Paul KERMARREC, Dominique SUSZWALAK, Eric LE DUFF, André MILIN et Julien BELLEC

Procurations :

Jean-Paul KERMARREC pour Anne CORMIER

Dominique SUSZWALAK pour Monique CSODO

Eric LE DUFF pour Gérard DANIELOU

André MILIN pour Jean-Marc ROUE

Absent sans procuration : Julien BELLEC

Armelle JACQ a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté avec une remarque concernant les affaires diverses évoquées le 28/11/2019 : Jean-Paul KERMARREC avait évoqué les nuisances liées non seulement à la boue, mais aussi aux tas de fumier qui ne sont pas entreposés dans des conditions conformes au Code de l'Environnement (dalle évitant les écoulements et bâchage).

Le Maire ouvre ensuite la séance : dernière de la mandature. Il précise que le verre de l'amitié réunira l'ensemble des Conseillers à l'issue de la réunion.

1-1 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2020

Roger GUILLOU, Adjoint aux Finances, présente les orientations du projet de Budget 2020.

-Les dépenses de Fonctionnement provisoires de 2019 (chapitres 011 et 012) sont maîtrisées (réalisé inférieur au prévisionnel). L'enveloppe des subventions sera maintenue au niveau de 2019. Les taux d'imposition resteront également inchangés en 2020.

Le montant global des dépenses d'investissement en 2020 est évalué à 2 361 000 €.

-L'endettement de la Commune correspond à 426 € / habitant, à comparer à la moyenne des communes de la même strate (763 € /habitant). Il reste stable car en 2019 la Commune a fini de rembourser plusieurs emprunts.

Suite à cet exposé, le débat s'engage :

-Anne CORMIER demande quel est le contenu du programme de voirie 2020. Roger GUILLOU répond que seule l'enveloppe globale est définie à ce stade de l'élaboration des documents budgétaires.

-Anne CORMIER demande aussi quand les comptes 2019 seront arrêtés. Roger GUILLOU répond que l'arrêt définitif des comptes se fera en avril.
Le DOB ne donne pas lieu à un vote.

2-1 Intercommunalité : Rapport de la CLECT du 03/12/ 2019 : régularisation du montant des actes d'Autorisation des Droits du Sol pour 2019

Gérard DANIELOU, Maire, expose au Conseil que la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges (CLECT) s'est réunie le 3 décembre 2019 et a établi un rapport concernant notamment la régularisation du Service ADS 2019.

Concernant la Commune de CLEDER, le coût avait été évalué à 11 000 € il y a un an. Ce montant fait l'objet d'une régularisation et se trouve réévalué à 12 290 € pour l'année 2019. 26 voix pour.

2-2 Intercommunalité : Rapport de la CLECT du 03/12/ 2019 : approbation du montant prévisionnel de l'attribution de compensation pour 2020

La Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges (CLECT) s'est réunie le 3 décembre 2019 et a établi un rapport présentant notamment le montant prévisionnel de l'attribution de compensation 2020, qui s'élèvera pour CLEDER à 39 562 €. 26 voix pour.

3-1 Affaires foncières-urbanisme : avenant au cahier des charges du lotissement Tabarly

Le cahier des charges du lotissement Tabarly a été rédigé pour favoriser l'acquisition par de jeunes ménages souhaitant s'installer à CLEDER. La formulation initiale s'adressant à des acquéreurs en résidence principale, excluait de fait les acquéreurs souhaitant construire en vue de louer. Il est donc proposé de modifier la formulation du cahier des charges pour permettre l'acquisition de lot pour construire en vue de louer à l'année à des personnes dont le lotissement Tabarly sera la résidence principale. 26 voix pour.

3-2 Affaires foncières-urbanisme : échange foncier Commune / SCI CREABOIS

La SCI CREABOIS installée route de Saint-Pol poursuit un projet d'extension et souhaite acquérir une fraction de domaine privé de la Commune d'une surface de 308 m2 (parcelle BI 606).

Pour ne pas compromettre l'aménagement futur d'une zone d'activité dans le prolongement des installations existantes, il est proposé au Conseil de procéder à un échange foncier, plutôt qu'à une vente. 26 voix.

4-1 Personnel Communal : avenant au protocole ARTT pour le Service Technique à compter du 1^{er} janvier 2020

Le protocole ARTT a été adopté et mis en œuvre par la Commune de CLEDER dès 1999. Au fil du temps, des aménagements apparaissent nécessaires au Service Technique. En effet, CLEDER est une commune littorale qui connaît des pics de fréquentation touristique durant la saison estivale. Ces pics correspondent également à un surcroît de la demande de prestations du Service Technique, en lien avec l'animation culturelle, ludique et sportive de l'été. Depuis le 1^{er} janvier 2019, de nouveaux horaires, modulés en fonction de la saison, sont testés avec succès. Ce projet d'avenant au protocole ARTT a fait l'objet d'une procédure de concertation avec les agents concernés. 26 voix pour.

4-2 Personnel communal : avancements de grade 2020

Compte tenu de la procédure suivie pour les avancements de grade 2020, il y a lieu de créer les nouveaux postes et de supprimer les postes anciens. Ces créations et suppressions n'entraînent pas le recrutement d'agents supplémentaires dans le Tableau des effectifs communaux. 26 voix pour.

4-3 Tableau des emplois : création d'1 poste d'Adjoint d'Animation et suppression d'1 poste d'Adjoint Administratif au Service Animation Culture Sport à compter du 01/02/2020

Le Service Animation-Culture-Sport regroupe plusieurs entités, dont la Bibliothèque où l'un des agents titulaire vient de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01/02/2020. Les besoins du service démontrent la nécessité de pérenniser ce poste

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint d'animation C1 à temps complet pour assurer des tâches d'accueil, d'animation et des gestion de la Bibliothèque, ainsi que différentes tâches liées à l'organisation et au déroulement des manifestations culturelles ou ludiques de la Ville. 26 voix pour.

4-4 Tableau des emplois : Modification de quotité horaire de 2 postes au Service Animation Culture Sport

Compte tenu des besoins croissants du Service Animation-Culture-Sport liés au programme des activités qui s'étoffe, il y a lieu d'augmenter la quotité horaire de 2 postes. 26 voix pour.

4-5 Personnel Communal : Modalités de réalisation d'heures supplémentaires : Avenant à la délibération du 21/06/2018

La possibilité de recourir aux heures supplémentaires au Service Technique est prévue pour les manifestations festives de la Commune, ou en période de forte activité. Afin de mieux réguler l'activité et de rendre un meilleur service à la population, il est proposé d'étendre ce dispositif à l'ensemble des agents. 26 voix pour.

5-Affaires diverses -informations :

5-1 Personnel Communal : Prime de départ en retraite

Le Maire rappelle au Conseil qu'il est de coutume d'accorder une prime aux agents qui font valoir leurs droits à la retraite. Cette prime est de 20 € par année de service. Monsieur Jean-Luc MAZE a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2020, après 8 années aux Services Techniques de CLEDER. Sa prime s'élèvera donc à 160 €. Madame Marie-Christine EMILY a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} février 2020, après 20 années de service. Sa prime s'élèvera à 400 €.

5-2 Marchés passés dans le cadre de la délégation au Maire

Décision n°1 : le 27/01/2020 : Signature d'un devis pour l'achat de matériel portuaire (chaînes d'amarrage avec la Société KERBRAT Matériaux 29430 Plouescat pour un montant de 7 067,88 € H.T.

Décision n°2 : le 27/01/2020 : Signature d'un devis pour l'achat d'une hotte de ventilation avec la Société PICHON Cuisine 29800 Saint Thonan pour un montant de 7 407,60 € H.T.

Décision n°3 : le 28/01/2020 : Signature d'un devis pour l'avenant au lot 14 « panneaux photovoltaïques » Travaux de construction bâtiment ACM pour l'étude de raccordement ENEDIS avec la Société QUENEA 29270 Carhaix pour un montant de 423,53 € H.T., portant le montant du lot à 38 423,53 € HT.

5-3 Question diverse

Anne CORMIER intervient pour livrer sa réflexion sur l'analyse des motivations possibles poussant à s'investir dans un Conseil Municipal. Son inquiétude est de voir peu de jeunes se porter candidat. La Commune est la première marche du système démocratique. C'est un message à faire passer.

Gérard DANIELOU remercie tous les Membres du Conseil Municipal pour leur action durant le mandat qui s'achève. Il s'adresse au Groupe minoritaire pour souligner la qualité du dialogue, et les relations respectueuses qui se sont instaurées et ont duré pendant tout le mandat.

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables en Mairie, dans leur version intégrale.